Compte-rendu réunion conseil municipal
Séance du 12 avril 2022

Le mardi 12 avril deux mille vingt-deux, à 18 heures 45, le conseil municipal s'est réuni sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Etienne LANNEL, Maire
Etaient présents : Mr ALEXANDRE Loïc, Mme BERTHE Virginie, Mme CANAPE Patricia, Mme DECAYEUX Ghislaine, Mr LANNEL Etienne, Mr LEFEVRE David, Mme KRZYWORZEKA Angélique, Mr ROIX Andy.
Absents excusés : Mme COBERT Anne, Mme JOLY Claude, Mr WATTEBLED Christophe

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

I – Budget primitif 2022 - Commune

Sur proposition du Maire, le budget primitif est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre de la façon suivante :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 631 000 €

- Dépenses et recettes d'investissement : 315 000 €

II – Budget primitif 2022 - Commerce

Sur proposition du Maire, le budget primitif est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre de la façon suivante :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 7 021 €

III – Taux d'imposition 2022

Le conseil municipal décide de ne pas appliquer de hausse sur l'ensemble des taxes :

- Taxe foncière (bâti) : 47.15 %
- Taxe foncière (non bâti) : 48.37 %
- CFE : 19.67 %

IV – Commémoration du 8 mai

Le programme est arrêté selon le déroulement suivant :

11 h 15 : Rassemblement au cimetière
11 h 30 : Dépôt de gerbe au monument aux morts
12 h 00 : Apéritif préau de l'école

V – Point sur les travaux en cours :

Enfouissement réseaux rue du 1er septembre
Les poteaux téléphoniques restent à retirer par la société orange.

Route de la Haye
Les travaux sont terminés.

Fourgon benne
Un logo « Commune de Guerville « va être imprimé sur le fourgon pour un montant de 230 € HT.

Travaux voirie
La société Albio TP va réaliser des travaux de voirie « Rue des Alliés et Rue du Vieux Château ».

Vidéo-protection
Les demandes d'autorisation ont été envoyées en Sous-Préfecture ainsi que les demandes de subvention (état, département).

Travaux relanternage
La convention financière a été signée avec le SDE76.
Un prêt court terme sera fait pour financer la TVA qui sera remboursé dès le reversement de la FCTVA en 2023 ainsi qu'un prêt moyen terme sur 5 ans pour financer le reste.

Débrousailleuse
Une nouvelle débrousailleuse a été achetée.

Site internet
Le site est terminé, il est consultable sur https://www.guerville76.fr

VI – Informations et questions diverses

- avis favorable pour l'adhésion des communes d'Arques-la-Bataille, Gruchet-le-Valasse et Eu au SDE 76
- installation poubelle devant le commerce